



Procès-verbal de la Conférence des présidents et des préposés, samedi 5 février 2022

Lieu Inforama Rütti, Rüti 5, 3052 Zollikofen

Début 09 :30 heures

Ordre du jour

- 1. Présence et élection des scrutateurs
- 2. Procès-verbal de la CPP du 1er février 2020
- 3. Domaine des expositions
 - a) Bilan de la Nationale 2021, Winterthour
 - b) Nationale 2022, Siggenthal
 - c) Exposition des coqs 2023, Interlaken
 - d) Journées de la volaille BEA 04/05 mai 2024, Berne
 - e) Nationale 2024, Sursee
- 4. Domaine de la formation
 - a) JEP, 14 mai, UFA, Herzogenbuchsee
- 5. Assemblée des délégués 2022
 - a) Informations générales
 - b) Propositions (selon statuts Art. 8 al. 3)
- 6. Membres et Europe
- 7. Suggestions et vœux
- 8. Communications
- 9. Divers

Salutations

Au nom du comité de Volailles de race Suisse, le président Jean-Maurice Tièche salue les personnes présentes à la Conférence des présidents et des préposés 2022 au Rütti de Zollikofen et les remercie d'être nombreux malgré les prescriptions sanitaires particulières. Il souhaite une bienvenue toute particulière au président d'honneur Martin Wyss, au représentant d'UFA, notre principal sponsor, Rolf Stetten, et à tous les membres d'honneur de Volailles de race Suisse. Le comité a volontairement renoncé à inviter les présidents des autres fédérations faîtières, afin que les participantes et les participants de ce jour puissent s'exprimer de façon entièrement libre durant toute la journée.

Mis à part Rolf Steffen, qui participe comme invité à notre assemblée, tous les autres personnes présentes sont des éleveuses/éleveurs ou des fonctionnaires intéressés issus de clubs de race ou des divisions avicoles

cantonales.

JM Tièche informe sur le déroulement de la journée. Cette année, comme en 2019, on commencera par la partie administrative et ensuite le temps restant sera utilisé pour les workshops sur les thèmes suivants : finances, expositions nationales, futur de Volailles de race Suisse, statuts de Petits animaux Suisse. Le coût de la réunion, y compris le dîner et les boissons, est pris en charge par Volailles de race Suisse.

Sur ces propos, le président ouvre la partie administrative de la Conférence des présidents et des préposés 2022. Il constate que l'invitation, avec l'ordre du jour et les cartes de vote pour la réunion d'aujourd'hui, ont été envoyés dans les délais fixés par les statuts à l'article 13, par le secrétariat de Volailles de race Suisse.

Excuses:

Pour la réunion de ce jour, Gabi Maurer et le président ont reçu quelques excuses. Celui-ci renonce à leur lecture et mentionne seulement Christian Lengacher, président de l'Association des juges et de la commission de formation. Les noms de tous les excusés peuvent être consultés sur le procès-verbal qui sera mis en ligne sur le Web.

Des membres d'honneur :

Burkhart Willi

Gafner Wolfgang

Gautschi Lotte

Grossenbacher Daniel

Halter Kurt

Knechtle Röbi

Peyer Roland

Schönenberger Hubert

Stalder Theresia

Strasser Manuel

Weder Jakob

Wernli Irene

Zürcher Margrit

Des fédérations cantonales :

Eggler Hermann
Iten Dominik, préposé avicole cantonal de Zoug
Sandmeier Patrick, président de la Fédération cantonale genevoise
Römer Peter, président de Petits animaux Schaffhouse KTSH
Wyss Armin, président des deux Appenzell

Des clubs de race :

Frutiger Max, Sebright Club
Giacometti Reto, Club de la Java
Lanz Sandra, Sebright Club
Lochmann Urs, Club suisse des éleveurs de combattants
Minder Marcel, Chabo Club
Tschuor Daniel, AEVM
Wernli Sonja, Sebright Club
Zysset Christof, Ohiki Club

JM Tièche remercie Michel Bovet pour la traduction simultanée de cette assemblée. La parole n'est pas demandée au sujet de l'ordre du jour.

1. Présences et élection des scrutateurs

Comme scrutateurs, sont proposés et élus à l'unanimité Walter Gloor et Benjamin Philipona. 54 personnes sont présentes, avec 43 cartes de vote. La majorité absolue est à 22.

2. Procès-verbal de la CPP du 1er février 2020

Le procès-verbal de la dernière Conférence des présidents et des préposés qui a eu lieu le 1^{er} février 2020 à Illnau a été publié dans la Tierwelt N° 9 du 27 février 2020 en allemand et en français. Selon les mêmes dispositions que celles des procès-verbaux de l'AD, comme aucune objection n'est parvenue au président dans le délai prévu de quatre semaines après la publication, le procès-verbal est donc considéré comme accepté.

JM Tièche remercie sa rédactrice G. Maurer et M. Bovet pour la traduction.

3. Domaine des expositions

Le président passe la parole au responsable des expositions, HU Zahnd.

a) Bilan de la Nationale 2021, Winterthour

Il dresse un bilan et constate que l'Exposition nationale de Winterthour a dû être annulée 2x : en 2020 à cause de la pandémie de Corona et en 2021, suite à un cas d'influenza aviaire aux environs de Winterthour. Il remercie le CO de son infatigable engagement.

Il rappelle que les finances d'inscription non réclamées font l'objet de remerciements et mises en réserve pour de prochaines expositions.

b) Nationale 2022, Siggenthal

La prochaine Nationale a été avancée d'un mois, pour pouvoir contourner les cas de grippe aviaire survenant vers fin novembre. Malheureusement, l'Exposition européenne en Pologne a lieu à la même date. Gion Gross, président en exercice de l'EE, demande la parole : « Selon les statuts de l'Entente européenne, aucune Nationale ne peut avoir lieu 2 semaines avant ou après l'Exposition européenne ».

Linus Jegge déclare que lors des dernières Expositions EE, aucune volaille suisse n'a été admise à l'Exposition européenne en raison de l'obligation de vacciner.

JM Tièche s'excuse de cette erreur et indique aussi que, jusqu'à ce jour, il n'a jamais reçu de la part du présidium européen une confirmation un an avant l'exposition quant à l'admission de la volaille suisse. JM Tièche aimerait que ce qui s'est passé lors de l'Exposition EE de Metz ne se répète pas. Il avait été dit longtemps avant que l'exposition de la volaille suisse ne posait aucun problème, jusqu'à ce que, peu avant son début, un refus soit enregistré. Selon les nouvelles dispositions pour les expositions de l'OSAV, les grandes volailles et les palmipèdes doivent être exposés par deux au minimum, dans des volières.

Les grandes volailles et les palmipèdes seront donc exposés en lots à l'Exposition nationale de Siggenthal. HU Zahnd pose une question de principe afin de savoir si la volaille doit être présenté individuellement ou si

toute l'exposition sera composée de lots. Plusieurs interventions suivent comme : cela serait une simplification pour le bureau, des plans de halles, une valorisation pour l'éleveur, le CO doit participer à la décision d'exposer sur un seul étage, si cela est encore possible en fonction de la place dans la halle d'exposition. Du point de vue des juges, le jugement est plus agréable et plus simple avec des sujets isolés. JM Tièche informe qu'une règle sera établie pour les expositions nationales et qu'elle s'appliquera à ce type d'expositions.

Les trois propositions suivantes sont soumises au vote.

1 ère proposition : volailles en sujets isolés et exposition de lots pour les palmipèdes et les grandes volailles.

2^{ème} proposition : exposition de sujets isolés uniquement selon les dispositions de l'OSAV pour les expositions.

3ème proposition : Toute l'exposition en lots

Le vote donne une majorité pour la 3ème possibilité, une exposition de lots. Cette décision sera incorporée au Règlement des expositions et l'assemblée des délégués se prononcera définitivement sur ce sujet.

c) Exposition suisse de coqs 2023, Interlaken

Le CO bernois est dans les blocs de départ et se réjouit de cette 2ème Nationale de coq au Mysterypark d'Interlaken. La date est fixée provisoirement aux 16 et 17.12.2023. Comme l'objectif consiste à organiser à chaque fois toutes les Nationales dans la première moitié de novembre, il est tenté encore d'avancer cette date.

d) Journées de la volaille BEA 4/5 mai 2024 Berne

Suite aux nombreuses annulations et aux changements de programme de la BEA, tout a été repoussé. Du coup, la prochaine Journée de la volaille aura lieu au plus tôt lors de la BEA 2024.

e) Nationale 2024

L'AEVM (plus grande association d'éleveurs de volailles menacées) s'intéresse à l'organisation de l'Exposition nationale 2024. Dates probables 16/17 nov. à Thoune Expo. De premiers éclaircissements sont en cours actuellement.

M. Wyss rend attentif au fait qu'il ne faut pas perdre de vue le prix des halles et tout consigner par écrit. Lors de la dernière exposition, au moment des comptes, chaque table/chaise a été facturée, de sorte que l'exposition a coûté Fr. 160'000. Le prix des halles avait été fixé à Fr. 20'000 avec des coûts supplémentaires de Fr. 25'000-26'000.

JM Tièche souligne que la fédération ne peut dorénavant plus se permettre de tels coûts.

Pour 2026, quelque chose est prévu en Suisse romande. HU Zahnd ne peut pas encore fournir d'autres informations.

JM Tièche remercie HU Zahnd de son engagement.

4. Domaine de la formation

Le président passe la parole à G. Maurer, secrétaire de la commission de formation. Elle renseigne sur le cours actuel de juges et sur les cours de base déjà annoncés en allemand et également en Suisse romande- En automne, d'autres cours sont prévus. Elle prie de consulter régulièrement le site Internet sur lequel les cours sont annoncés.

Le prix des cours manque sur l'inscription pour le cours en Argovie : Les membres de Volailles de race Suisse paient CHF 40.-/jour et les non-membres CHF 80.-/jour. Cela sera encore corrigé. Il n'y a plus de classeur de cours, mais une clé USB.

L'UFA sera notre hôte lors de la Journée des éleveurs et des préposés. En plus de la visite de l'entreprise, il y aura d'intéressants exposés sur la fabrication des aliments. L'invitation sera invitée par courriel à fin mars.

5. Assemblée des délégués 2022

a) Informations générales

L'assemblée des délégués de Volailles de race Suisse a lieu samedi 11 juin à Courtemelon, suivie de celle de Petits animaux Suisse à Delémont. Des informations plus précises sur le lieu de réunion parviendront aux délégués avec la convocation à l'assemblée. Cette année, les assemblées des divisions commencent à 9 heures déjà.

Cette année est une année d'élections.

G. Maurer a démissionné de ses fonctions de vice-présidente et de secrétaire. Elle quitte le comité après 18 ans. JM Tièche la remercie aujourd'hui déjà du travail accompli en lui offrant un bouquet de fleurs. Tous les autres membres du comité actuel acceptent une réélection.

Comme la fonction et le contrat du rédacteur avicole Fabian Schenkel ont été supprimés par la Tierwelt AG, le comité aimerait, après mûre réflexion, ne pas perdre les connaissances rédactionnelles et journalistiques de F. Schenkel.

Pour les communications sur papier, le Magazine Petits animaux demeure notre organe officiel. Pour les médias électroniques, la fédération est à la traîne. Pour cette raison, le comité propose d'élire F. Schenkel au comité de Volailles de race Suisse où il sera responsable de la communication électronique, comme Internet ou Facebook.

Comme il participait déjà aux réunions, où il était indemnisé comme les autres participants, cela ne va pas augmenter les frais actuels.

b) Propositions (selon statuts, art.8 al.3)

Selon les statuts, les propositions à l'assemblée des délégués doivent parvenir au président avant le 31 décembre de l'année précédente, accompagnées d'une motivation.

Du côté des membres, aucune proposition n'a été déposée.

Une proposition de Volailles de race Suisse est l'adaptation de la cotisation de membre. Le comité propose une augmentation de CHF 5.- à CHF 10.-.

6. Membres et Europe und Europa

Pour l'Exposition EE 2022 en Pologne, Volailles de race Suisse n'a reçu aucune confirmation des exigences vétérinaires de la part du présidium EE, afin de savoir si la volaille suisse peut être exposée ou non. Le comité désire et espère que pour la prochaine Exposition EE, du 22 au 24 novembre 2024 en République tchèque, une confirmation sera reçue à temps.

7. Suggestions et vœux

La parole n'est pas demandée par l'assemblée.

8. Communications

Le Shop Petits animaux Suisse a une nouvelle adresse. Il se trouve maintenant à Niederönz. L'adresse électronique de contact et les prestations de services ne changent pas.

Le prix des bagues a augmenté cette année. Pour mémoire : Cela était une proposition formulée par cette assemblée (CPP) en 2019. Cette augmentation est de 40 centimes par bague. Ce montant supplémentaire est ristourné à Volailles de race Suisse. Cela est valable pour Pigeons de race Suisse également.

Communications des membres du comité

P. Gütle

Il informe sur ses 24 ans d'activité au comité, comme caissier, et donne un aperçu du développement financier. Aujourd'hui, Petits animaux Suisse ne verse plus aucun argent. Il commente encore les actuelles sources de recettes de la fédération.

Linus Jegge présente une idée qui devrait servir de matière à réflexion dans les ateliers. Il plaide pour une cotisation de membre unique et non par appartenance, comme cela est le cas actuellement.

9. Divers

M. Betschart demande si les CHF 4.-/sujet de l'Exposition nationale de volailles seront versés malgré l'annulation. JM Tièche répond que si l'Exposition nationale de volailles n'a pas lieu, il n'y a pas d'argent non plus. M. Wyss rend attentif au fait que Volailles de race Suisse n'est plus une vache à lait.

Le responsable de la protection animale. A. Ehrismann, reçoit le mandat d'éclaircir l'aspect juridique de la vaccination en rapport avec le bien-être des animaux.

Il est suggéré un recensement qui aurait une importance en économie publique : nombre de poussins, nombre de sujets valorisés, œufs produits, consommation d'aliment, équipements des poulaillers (mangeoires, litière), etc.

Le président remercie les personnes présentes de leur participation attentive. Après une pause de 10 minutes, les workshops commenceront.

Fin de l'assemblée : 10h25

Procès-verbal:

Gabi Maurer et Regula Hugentobler

Traduction M. Bovet